



Le Conseil National pour le Respect de l'Accord d'Arusha pour la paix et la Réconciliation au Burundi et de l'Etat de droit

COMMUNIQUE DE PRESSE

POSITION DU CNARED CONCERNANT LE COMMUNIQUE DE LA 551^{ème} REUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE DE L'UNION AFRICAINE

1. Le CNARED a pris connaissance de la décision prise sur le Burundi par le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine à travers le communiqué émis à l'issue de sa 551^{ème} Réunion le 17 octobre 2015.
2. Le CNARED remercie le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA pour son attention soutenue sur la préoccupante situation au Burundi depuis la décision de Monsieur Pierre Nkurunziza de briguer un 3^{ème} mandat illégal et illégitime en violation flagrante de la Constitution et de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi.
3. Le CNARED se réjouit du contenu de sa décision, notamment du rappel de ses de position antérieures au point 2 duquel il ressort que le Conseil reconnaît implicitement que l'origine de la crise actuelle est la mascarade électorale organisée récemment par Pierre Nkurunziza, ainsi que sa candidature non conforme à l'Accord d'Arusha. A cet effet, le CNARED demande aux Etats membres de l'UA de sortir de leur silence et d'exprimer clairement la non reconnaissance officielle du pouvoir de facto de Bujumbura.
3. Le CNARED salue la lecture lucide et objective de la situation réelle de notre pays que fait le Conseil, une situation marquée par des meurtres incessants et innombrables notamment de personnes proches de l'opposition, une violation sans cesse croissante des droits de l'homme en général, des fuites massives des populations vers les pays voisins, des appels de plus en plus prononcés à la haine ethnique ainsi que la dégradation continue des conditions de vie socio-économique de la majorité de la population.
4. Le CNARED soutient sans réserve la proposition de négociations inter-burundaises sous la médiation du Président Yoweri Kaguta MUSEVENI à Kampala ou à Addis Abeba. Le CNARED a toujours préconisé les négociations comme la seule voie idoine de résolution de la grave crise politique, humanitaire et socio-économique au Burundi notamment dans notre déclaration du 12 septembre 2015.
5. Le CNARED salue toutes les autres décisions prises afin de protéger les populations contre la violation des droits de l'homme, soulager les réfugiés et contraindre les décideurs du pouvoir illégal en place à engager de manière urgente les pourparlers avec tous les protagonistes de la crise actuelle.
6. Le CNARED déclare être prêt à participer activement aux négociations dans un esprit constructif afin de trouver une solution rapide à la grave crise pour éviter une nouvelle guerre destructrice pour le Burundi et l'ensemble de la Région des Pays des Grands Lacs.

Fait à Bujumbura, le 18 Octobre 2015

LE PRÉSIDENT DU CNARED

Léonard NYANGOMA

POUR DIFFUSION IMMEDIATE